



DAVID SUZUKI
FOUNDATION
One nature.

FONDATION
DAVID SUZUKI
Un monde. Une nature.



SIERRA CLUB
CANADA

GREENPEACE
CANADA



Canadian
Environmental Law
Association
EQUITY. JUSTICE. HEALTH.



environmental
defence



ecojustice

STAND^{.earth}



Ecology Action Centre

PEMBINA
institute



WEST COAST
Environmental Law



Le lundi 23 octobre 2023

Le très honorable Justin Trudeau
Premier ministre du Canada
Cabinet du premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Objet : Plafonnement et réduction des émissions de GES dans le secteur pétrogazier

Monsieur le Premier Ministre,

En tant que leaders d'organisations qui se consacrent à assurer la protection de la nature et la viabilité du climat, c'est avec enthousiasme que nous avons accueilli les engagements pris dans votre récente allocution devant l'Assemblée générale des Nations Unies pour rendre plus ambitieuses les cibles climatiques et mettre en place un cadre de plafonnement des émissions du secteur pétrogazier. **Nous vous enjoignons d'aller de l'avant en adoptant, d'ici la fin de l'année, un règlement ferme et efficace concernant le plafonnement des émissions.**

Deux ans se sont déjà écoulés depuis que votre gouvernement a promis « le plafonnement et la réduction » des émissions du secteur pétrogazier. Les consultations sur les options de réglementation ont pris fin en septembre dernier. Nous nous inquiétons beaucoup que les retards additionnels dans la

publication d'un règlement nous fassent manquer la fenêtre où il est encore possible d'infléchir la courbe des émissions du secteur canadien du pétrole et du gaz dans cette décennie charnière.

Comme l'a souligné à juste titre Melissa Fleming, secrétaire générale adjointe aux Nations Unies, lorsqu'elle vous a présenté à l'Assemblée générale, « le Canada est l'un des pays ayant connu la plus forte expansion du secteur des combustibles fossiles l'an dernier ». Le secteur pétrogazier est le principal responsable des émissions de gaz à effet de serre (GES) du pays, lesquelles ne cessent d'augmenter. Le Canada a peu de chance de réaliser l'ensemble de ses engagements climatiques – et encore moins les réductions ambitieuses qui sont réellement nécessaires – sans imposer un plafond ferme aux émissions des activités pétrogazières.

Nous savons que vous partagez notre profonde inquiétude concernant les effets de plus en plus graves des changements climatiques. Cet été, les forêts du Canada ont été la proie d'incendies catastrophiques, un rappel brutal de l'urgence de la situation : le risque d'incendie augmente en raison des émissions associées à la production et à la combustion de charbon, de gaz et de pétrole.

L'Agence internationale de l'énergie (IEA) a publié en 2023 un rapport sur la voie à suivre pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, selon lequel la consommation de combustibles fossiles s'approche d'un point d'inflexion critique. Grâce au déploiement rapide des énergies renouvelables et aux investissements dans les technologies d'électrification, comme les véhicules électriques et les thermopompes, la demande d'énergies fossiles aura tôt fait de plafonner. En effet, depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'IEA observe que les investissements dans les énergies renouvelables ont explosé et que « des avancées extraordinaires dans les chaînes d'approvisionnement en énergies propres gardent la porte ouverte à l'atteinte de la carboneutralité. » Pour qu'il demeure possible de limiter le réchauffement de la température mondiale à 1,5 °C, l'IEA appelle les gouvernements à redoubler d'efforts dans la lutte contre les changements climatiques. Le Canada a un rôle primordial à jouer dans ce chapitre du monde, pas seulement pour ses émissions nationales, mais aussi vu son rôle d'exportateur majeur de combustibles fossiles à l'échelle mondiale. Il est essentiel d'adopter des mesures audacieuses et fondées sur la science, comme l'imposition d'un plafond ferme aux émissions au secteur pétrogazier, si nous voulons que notre nation collabore à la lutte mondiale contre les changements climatiques.

Nous reconnaissons que le Canada a déjà réduit les émissions de plusieurs secteurs et pris certaines mesures pour diminuer la consommation de combustibles fossiles et les émissions qui y sont associées, comme la tarification de la pollution et l'adoption prochaine du règlement sur l'électricité propre et d'une norme sur les véhicules zéro émission. Le pays a aussi enregistré d'importantes améliorations quant aux émissions de méthane du secteur pétrogazier grâce aux lois fédérales et provinciales visant une réduction de 45 % de ces émissions d'ici 2025, et des règles révisées sont en préparation pour atteindre la cible de 2030. Comme le démontre cet exemple, l'adoption de règlements efficaces force l'industrie pétrogazière à réinvestir ses profits dans la réduction des émissions.

La mise en place d'un plafond d'émissions ferme est un complément à ces autres mesures. Il s'agit d'une manière ciblée et efficace de tenir l'industrie responsable et de la pousser à investir dans la réduction des émissions. Comme les cours de l'énergie sont établis sur les marchés mondiaux, cette mesure n'aura pas d'incidence sur le prix ou l'abordabilité de l'essence au pays. Elle apportera de la prévisibilité aux collectivités et aux travailleurs, tout en créant de nouveaux emplois spécialisés dans la réduction des émissions.

Au minimum, le plafond doit :

- Obliger le secteur pétrolier et gazier à réduire suffisamment ses émissions pour atteindre la cible climatique du Canada pour 2030, qui serait de 40 à 45%;
- Être applicable et contraignant, diminuer au fil du temps, couvrir toutes les installations pétrolières et gazières – y compris les terminaux d'exportation de GNL;
- Assurer le respect des droits des Autochtones et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones;
- Avec d'autres initiatives du gouvernement, favoriser la justice climatique.

Le monde attend des exportateurs de combustibles fossiles comme le Canada qu'ils prennent les mesures audacieuses nécessaires pour limiter leurs émissions et passer à une économie à faible intensité de carbone. La COP28 aura lieu dans quelques semaines, et le ministre Guilbeault en sera le cofacilitateur. Dans ce contexte, **le Canada se doit de mener par l'exemple en procédant à la publication de son projet de règlement sur le plafonnement des émissions du secteur pétrogazier d'ici la fin de l'année.**

Merci de l'attention que vous porterez à ce dossier critique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Theresa McClenaghan
Executive Director & Counsel
Canadian Environmental Law Association

Severn Cullis Suzuki
Executive Director
David Suzuki Foundation

Jessica Clogg
Executive Director & Senior Counsel
West Coast Environmental Law

Lagi Toribau
Executive Director (Acting)
Greenpeace Canada

Gretchen Fitzgerald
National Programs Director
Sierra Club Canada Foundation

Colleen Thorpe
Directrice générale | Executive Director
Équiterre

Emily McMillan
Executive Director
Nature Canada

Liz McDowell
Senior Campaigns Director
Stand.earth

Tracy London
Executive Director
Ecojustice

Maggy Burns
Executive Director
Ecology Action Centre

Megan Leslie
President & CEO
WWF-Canada

Tim Gray
Executive Director
Environmental Defence

Chris Severson-Baker
Executive Director
Pembina Institute

- c. c. L'honorable Chrystia Freeland, ministre des Finances
- L'honorable Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique
- L'honorable Jonathan Wilkinson, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles